

Appel à contribution permanent

Tout texte portant sur des débats relatifs à la connaissance et à la transformation des activités humaines, dont les activités de travail, peut être proposé à la revue. Afin de favoriser la diversité des points de vue et des formes d'expression, Ergologia accueille quatre types de textes :

1. Des articles respectant les normes académiques scientifiques traditionnelles
2. Des conférences ou communications prononcées soit à l'occasion d'invitations spécifiques, soit en tant que contributions à des colloques scientifiques, et dont le contenu et la forme tiennent compte de l'auditoire
3. Des témoignages à partir d'une expérience professionnelle particulière.
4. Des comptes rendus sur des objets culturels (livres, films, pièces de théâtre, concerts, CD et DVD) portant sur des questions qui intéressent Ergologia.

Remarque : Des propositions de numéros thématiques ou de dossiers sur un événement particulier comportant plusieurs textes doivent être soumises directement aux coordonnateurs du comité éditorial.

Les textes peuvent être rédigés en français, en portugais ou en anglais. Les auteurs doivent envoyer deux versions de leur texte à la revue : la version intégrale et une version rendue anonyme. La version anonyme du texte, dès lors qu'elle respecte les normes de la revue (cf. « Guide aux auteurs »), sera soumise à l'appréciation de deux lecteurs-rapporteurs, soit un membre du comité éditorial et un lecteur hors comité. En cas de divergence des avis, un troisième lecteur sera sollicité. Au vu des différentes appréciations, le comité éditorial prendra la décision de publier ou ne pas publier le texte, dans sa forme originale ou avec des modifications. Il en informera l'auteur en lui apportant les éléments d'appréciation pour qu'il puisse, le cas échéant, modifier son texte en fonction des avis.